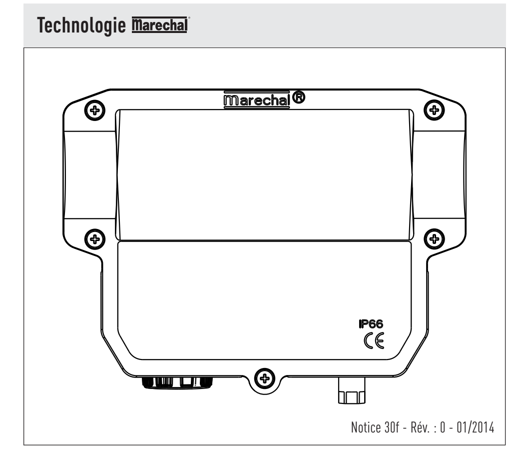
MODE D'EMPLOI

Technologie Marechal



Notice 30f - Rév. : 0 - 01/2014

COFFRET EXPRESS

MARECHAL ELECTRIC S.A.
5, avenue de Presles - F-94417 Saint-Maurice Cedex - France
Tél. : +33 (0)1 45 11 60 00 / Fax : +33 (0)1 45 11 60 60

marechal.com
contact@marechal.com

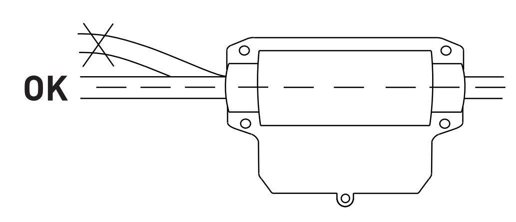


CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Le coffret express est destiné à la dérivation sans coupure d'une ligne traversante de 2,5 mm² à 35 mm² à l'aide de bornes à perçage d'isolant.

AVERTISSEMENTS

- Ces coffrets doivent être installés par un électricien qualifié, dans le respect des normes d'installation applicables et du présent mode d'emploi.
- Attention à ne pas endommager l'isolant des conducteurs pendant l'installation.
- Respecter les couples de serrage recommandés.
- Afin de garantir l'IP, l'axe du câble traversant doit être aligné avec l'axe du coffret.



- Les appareils Marechal ne doivent être connectés qu'à des appareils complémentaires Marechal. Tout remplacement de composants doit être réalisé exclusivement avec des pièces d'origine Marechal.

INSTALLATION

Le Coffret se fixe au moyen de 3 vis.

Installer de préférence le coffret avec le socle de prise de courant ou le presse-étoupe de dérivation vers le bas.

Pour garantir l'IP, il est impératif de mettre un joint sous les têtes de vis (non fournis).

CÂBLAGE

Le câblage est réalisé au moyen de bornes à perçage d'isolant livrées dans un sachet.

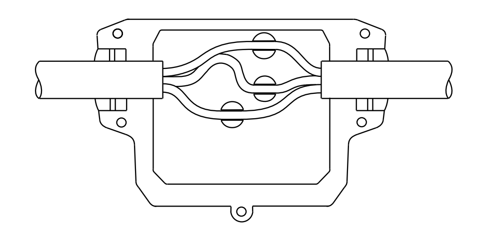
Pour faciliter l'opération, la préparation du câble et le raccordement des bornes peut s'effectuer hors coffret.

Préparation du câble

Dégainer le câble traversant sur une longueur de 180 mm (coffret 91150) ou 500 mm (coffret 93036).

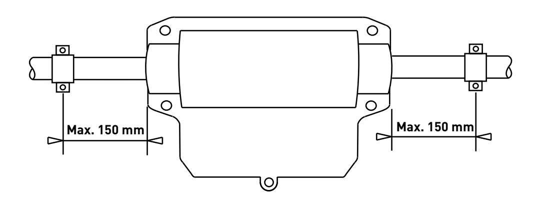
Raccordement des bornes à perçage d'isolant

- Écarter légèrement les conducteurs pour permettre la mise en place de la première borne sur un conducteur.
- Insérer le conducteur de dérivation dans son logement de la borne.
- Serrer la borne avec une clé de 10 mm, jusqu'à rupture de l'écrou fusible. Cette rupture garantit que le couple de serrage est atteint (Note : une deuxième tête hexagonale permet le démontage ultérieur de la borne).
- Répéter l'opération pour les autres bornes.
- Monter les deux joints autour des câbles en prenant soin que les 2 lèvres présentes entourent bien ces derniers.
- Positionner les joints dans leurs logements.
- Fermer le couvercle. Serrer les vis au couple de 2 N.m.
- Afin de garantir l'IP du coffret terminal (fin de ligne), boucher impérativement le trou du joint "escargot" inutilisé avec un bouchon Marechal. Nous consulter.



FIXATION DU CÂBLE TRAVERSANT

Afin de garantir l'IP, le câble traversant doit être maintenu de part et d'autre, dans l'axe du coffret, à une distance maximum de 150 mm.



MAINTENANCE

- Le coffret ne nécessite aucune maintenance particulière.
- Socle(s) de prise de courant (le cas échéant) : Se référer à la notice correspondante.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Ces appareils utilisent la technologie Marechal. Ils ont été conçus, fabriqués et contrôlés dans le strict respect des exigences des règles et des normes internationales et européennes et en particulier de la Directive Européenne Basse Tension 2006/95/CE. Ils portent le marquage CE quand il est applicable.
Note : Le marquage CE ne s'applique pas aux pièces de rechange et composants vendus séparément.
Lorsqu'ils entrent dans son champ d'application :

Nous,
MARECHAL ELECTRIC S.A.,
5 avenue de Presles - F-94417 Saint-Maurice Cedex – France

Déclarons que les coffrets express satisfont aux dispositions de la Directive européenne Basse Tension 2006/95/CE et aux décrets d'application dans les États Membres.

Année d'apposition du marquage CE :
Coffret 93036 : 2006
Coffret 91150 : 2010

Saint Maurice
Le Responsable Qualité
MARECHAL ELECTRIC S.A.

RESPONSABILITÉ

Dans le cas où les appareils Marechal sont associés à des appareils ou pièces détachées autres que Marechal, le marquage CE est invalide et la responsabilité de MARECHAL ELECTRIC S.A. ne pourra être engagée.

La responsabilité de MARECHAL ELECTRIC S.A. est strictement limitée aux obligations expressément convenues dans les conditions générales de vente. Toutes les pénalités et indemnités qui y sont prévues auront la nature de dommages intérêts forfaitaires, libératoires et exclusifs de toute autre sanction.



MARECHAL ELECTRIC S.A. est membre de l'association internationale des fabricants de connecteurs électriques à contacts en bout BECMA. www.becma.ch